

Fiche d'information – Ouvreur de Club

Objectifs de la formation et compétences visées

- Ouvrir des itinéraires en voie et en bloc pour un public ciblé
- Préparer une session d'ouverture dans le cadre du club
- Gérer sa sécurité personnelle en ouverture et celle des utilisateurs de la SAE
- Informer les utilisateurs de la SAE

Durée de la formation

4 jours ou 28 heures

Lieu

SAE de Difficulté et de bloc et salle de cours

Prérequis

Le candidat doit :

- être licencié ffme.
- être âgé de 16 ans minimum
- être autonome sur SAE
- avoir un niveau de pratique de 5c minimum en voie sur SAE. Le niveau « passeport Orange » délivré par la FFME atteste de ce niveau de pratique et de maîtrise de techniques de sécurité.
- être titulaire d'une attestation du 1er niveau de secourisme

Le stagiaire devra fournir un extrait de casier judiciaire n°3 datant de moins de 3 mois. Les personnes ayant déjà fait l'objet d'une condamnation pénale en France ou à l'étranger, à raison de faits constituant un manquement à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs, se verront refuser l'accès à la formation et au diplôme.

Modalités de suivi et d'exécution de la formation

- Analyse des besoins en formation des clubs du territoire pour proposer des formations adaptées
- Convocation envoyée en amont de la formation précisant les modalités de déroulement et de suivi de la formation.
- Contrôle de la présence en formation via émargement.
- Un certificat de réalisation et une attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation, sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.
- Enquête de satisfaction globale et d'évaluation de la formation administrée à l'issue de la formation.

Méthodes pédagogiques, techniques et d'encadrement mobilisées et informations complémentaires

Apport du formateur

Partie théorique, partie pratique

Mise en situation pédagogique

Programme type la formation

Former à l'ouverture d'itinéraires en voie et en bloc au sein du club pour un public ciblé tout en gérant sa sécurité personnelle ainsi que celle des utilisateurs de la SAE.

Accessibilité Handicap

Pour toute information sur les conditions d'accès pour les PSH, vous pouvez consulter notre [Livret d'accueil PSH](#).

Personne référente :

Antoine CALVARY : 06.32.25.95.29 // formation@na.ffme.fr

Documents cadres :

[Règlement du Brevet Fédéral](#)

Voir référentiel de compétences ci-dessous

2 avenue de l'Université - 33400 TALENCE

05.56.36.54.40
info@na.ffme.fr
<http://na.ffme.fr>

Référentiel de Compétences Ouvreur de Club :

1.3.1 Présentation générale

Niveau d'intervention	Ouvrir des itinéraires en bloc et en voie pour un public ciblé au sein du club
Support	SAE (bloc et voie)

1.3.2 Compétences techniques de base

EC de progresser dans un niveau technique donné	5c minimum en tête en voie sur SAE
Avoir une expérience de pratique en site naturel	Remarque : même si cette compétence n'est pas obligatoire, elle demeure néanmoins un plus pour aborder la formation

EC d'assurer sa propre sécurité	Maîtrise les techniques de sécurité individuelles pour grimper dans son niveau en bloc, en moulinette, en tête
---------------------------------	--

1.3.3 Ouvrir des itinéraires en voie et en bloc pour un public donné

EC d'ouvrir des voies et des blocs en répondant aux attentes et besoins des utilisateurs de la SAE	- Ouvre des blocs à thème - Ouvre des voies dans un niveau déterminé - Utilise la visserie et plus généralement les outils adaptés
--	--

1.3.4 Préparer une session d'ouverture dans le cadre du club

EC de préparer une session d'ouverture en répertoriant les moyens à disposition du club	Organise, efficacement et en sécurité, le démontage de la structure Organise les moyens matériels en vue d'une session d'ouverture : prises, volumes, visserie, seaux, etc.
EC de préparer une session d'ouverture en anticipant les besoins	Liste les besoins en ouverture des utilisateurs de la SAE Met en relation ces besoins et les moyens matériels à disposition

1.3.5 Gérer sa sécurité personnelle en ouverture de voie et de bloc

EC de gérer sa sécurité personnelle en ouverture de voie	Connait les risques liés à l'ouverture en voie Selon les obligations liées à la réglementation du travail en hauteur progresse sur cordes en sécurité avec le matériel requis et les techniques enseignées
EC de gérer sa sécurité personnelle en ouverture de bloc	Connait les risques liés à l'ouverture en bloc Sait progresser sur échelles et les manipuler Sait manipuler les tapis dans le cadre de l'ouverture en bloc

1.3.6 Gérer la sécurité des utilisateurs de la SAE

EC d'ouvrir en préservant l'intégrité physique des utilisateurs de la SAE	Anticipe les problèmes liés à la sécurité des utilisateurs des voies et des blocs ouverts (chutes, <u>mousquetonnages...</u>)
---	--

1.3.7 Informer les utilisateurs de la SAE

	Élabore un topo Met en place une signalétique ou un marquage adapté à la SAE
--	--